

de petites entreprises (100 employés ou moins) dans une proportion de 26 %; que de grandes entreprises (1 000 employés ou plus) ont remporté le prix dans 23 % des cas, tandis que les moyennes entreprises se sont vu accorder les 51 % restant. Pour ce qui est du chiffre d'affaires, 41 % des lauréats déclaraient des ventes de 50 millions de dollars ou plus, 9 % avaient des ventes de 5 millions ou moins, et environ la moitié enregistraient des ventes annuelles variant entre 5 millions et 50 millions de dollars.

### **Le commerce, clé de la prospérité**

Le Canada est une nation commerçante. En 1988, les exportations ont rapporté au Canada plus de 137 milliards de dollars. Le commerce extérieur fournit 3 millions d'emplois au Canada et représente 33 % de l'ensemble de notre production. Nos emplois, notre niveau de vie et notre mode de vie reposent sur notre capacité d'élargir nos horizons et de vendre nos produits, nos services et notre savoir-faire aux autres pays du monde.

L'année dernière, le gouvernement a ouvert la voie à d'importants débouchés commerciaux en mettant en application l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, en établissant une nouvelle stratégie d'expansion commerciale et en participant à des négociations commerciales multilatérales dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Pour connaître le succès dans le contexte de l'économie mondiale, le Canada doit être encore plus concurrentiel que les États-Unis, la Communauté européenne (CE) et la région de l'Asie-Pacifique. Une forte hausse des exportations vers ces trois régions constitue le fondement de la nouvelle stratégie d'expansion commerciale du gouvernement.

Au fur et à mesure que la tendance de l'économie mondiale à favoriser l'émergence de blocs commerciaux se poursuit, les entreprises canadiennes deviennent de plus en plus conscientes de la nécessité d'améliorer leur accès aux marchés actuels et futurs. Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada a pour mandat de contribuer à favoriser les intérêts canadiens à l'exportation par l'entremise de son réseau de 127 bureaux commerciaux à travers le monde et de ses Centres du commerce international à travers le Canada. Entre avril 1988 et avril 1989, les 818 agents de commerce du Canada ont permis aux entreprises canadiennes d'exporter pour une valeur de 5,1 milliards de dollars.

Les Prix d'excellence à l'exportation canadienne constituent la reconnaissance de l'excellence dans le domaine de l'exportation. Les lauréats de cette année, au même titre que leurs prédécesseurs, ont prouvé leur capacité de commercialiser leurs produits sur un marché mondial de plus en plus concurrentiel. Ils sont l'exemple de l'ingéniosité nécessaire pour connaître le succès dans les années à venir, et sont objet de fierté pour tous les Canadiens.